

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue à huis clos en date du 21 décembre 2020 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel 2020-2024 du 15 mars 2020 signé par la ministre Danielle McCann autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil et que les membres du conseil y prennent part, délibèrent et votent par tout moyen de communication.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Michel Croteau, Maire  
M. Yvan Duval, Conseiller  
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère  
M. Clément Gignac, Conseiller  
M. Jean-Sébastien Sheedy, Conseiller  
M. Claude Tessier, Conseiller (vidéoconférence)  
M. Jacques Tessier, Conseiller  
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal
7. Rapport de la directrice générale :
  - a. Patrouille nautique ;
  - b. Demande de Maison d'Hébergement Mirépi
  - c. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
  - d. Acceptation par le TECQ des travaux routiers
  - e. Règlement concernant les Airbnb
8. Demande de dérogation mineure pour le 385, chemin Thomas-Maher
9. Adoption du *Règlement concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2021* (Règlement 2020-272)
10. Travaux Hôtel de Ville
11. Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2021

12. Autorisation de paiement pour travaux routiers et libération de la retenue de 10% en échange de la caution d'entretien
13. Caméras aux bacs semi-enfouis
14. Centre culturel multifonctionnel
15. Autres sujets
16. Période de questions
17. Levée de la séance.

### **1- Ouverture de la séance**

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

### **2.- Adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé.

**CA-20-12-21-01 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée par M. Jean-Sébastien Sheedy et résolu à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté tel que déposé.**

**ADOPTÉ**

### **3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020**

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020, celui-ci est adopté tel que déposé.

**CA-20-12-21-02 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, dûment faite et appuyée par M. Jacques Tessier et résolu à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 est adopté tel que déposé par la secrétaire-trésorière.**

**ADOPTÉ**

### **4.- Adoption des listes et rapports mensuels**

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de novembre 2020 ;
- Conciliation bancaire au 30 novembre 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de novembre 2020 ;

**CA-20-12-21-03 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de novembre 2020 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### **5.- Certificats de crédits disponibles**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de décembre 2020.

**CA-20-12-21-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles pour le mois de décembre 2020, tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.**

**ADOPTÉ**

### **6.- Rapport de l'inspecteur municipal**

Mme Viviers remet aux membres du conseil les rapports d'activités préparés par le service d'urbanisme pour les mois d'octobre et novembre 2020. Elle dépose également les demandes de permis et certificats pour le mois de novembre ainsi qu'une fiche de présentation du projet de développement du côté est.

**CA-20-12-21-05 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.**

**ADOPTÉ**

### **7.- Rapport de la directrice générale**

Mme Viviers remet aux membres du Conseil différents documents.

#### **a) Patrouille nautique**

Monsieur Claude Tessier mentionne avoir parlé au Maire du Lac-Sergent qui se dit très intéressé à participer au projet de patrouille nautique avec probablement le Lac Sept-Iles. Des discussions suivent et des vérifications seront faites avec les Villes de Fossambault et Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il faudrait également faire une rencontre avec le Maire du Lac-Sergent et vérifier comment se ferait le lavage des bateaux.

#### **b) Demande de Maison d'Hébergement Mirépi**

Mme Viviers dépose une demande d'aide financière de la part de la Maison d'Hébergement Mirépi qui offre une multitude de services aux femmes et aux enfants victimes de violence et en difficulté. Après discussion, il est convenu de leur remettre un montant de 1 000 \$.

**CA-20-12-21-06 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise le versement d'un montant de 1 000 \$ à la Maison d'Hébergement Mirépi.**

**ADOPTÉ**

c) **Déclaration des intérêts pécuniaires**

Mme Viviers rappelle aux membres du Conseil qu'ils doivent déposer leur déclaration des intérêts pécuniaires avant le 31 décembre 2020.

d) **Acceptation par le TECQ des travaux routiers**

Mme Viviers mentionne aux membres du Conseil que la programmation des travaux routiers a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère des Transports le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Le montant de 350 000 \$ devrait nous être acheminé vers le 15 mars 2021.

e) **Règlement concernant les Airbnb**

Mme Viviers remet aux membres du Conseil des opinions juridiques et articles de journaux concernant la réglementation municipale concernant les Airbnb en vue de la préparation d'un règlement à cet effet.

**CA-20-12-21-07 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.**

**ADOPTÉ**

**8. Demande de dérogation mineure pour le 385, chemin Thomas-Maher**

M. Claude Tessier présente la demande de dérogation mineure de la propriétaire du (lot 4 745 360), sis au 385, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph :

**Considérant que** la propriétaire fait une demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une résidence qui ne respecterait pas l'écart maximal d'un (1) mètre, en plus ou moins à la moyenne des marges arrière des bâtiments principaux situés sur les terrains adjacents, tel que requis par les dispositions du Chapitre 6, article 52 du Règlement de zonage 2017-250.

**Considérant que** cette demande doit recevoir l'acceptation du Conseil municipal, conformément aux dispositions du règlement numéro 2010-213 régissant les dérogations mineures;

**Considérant** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le Conseil en vient à la conclusion d'accorder la demande de dérogation mineure pour cette construction.

**CA-20-12-21-08 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée pour la propriété du 385, chemin Thomas-Maher.**

**ADOPTÉ**

**9. Adoption du Règlement concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2021 (Règlement 2020-272)**

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le Règlement no 2020-272 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux pour l'année financière 2021.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2020-272 et renoncent à sa lecture.

**CA-20-12-21-09 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2021 (Règlement 2020-272).**

**ADOPTÉ**

**10.- Travaux Hôtel de Ville**

Mme Viviers mentionne que l'entrepreneur est venu terminer la cuisine et qu'il a commencé à installer l'abri de l'entrée arrière de l'Hôtel de ville. Il reviendra après le congé des fêtes pour installer les arrêts de neige sur le toit.

**11.- Mandat à M. Patrice Towner de WSP Canada pour travaux routiers 2021**

Considérant le fait que le Conseil a décidé de continuer la réfection du chemin Thomas-Maher (ponceaux et chaussée) durant l'année 2021, il est proposé par M. Jacques Tessier de donner mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour la gestion et la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

**CA-20-12-21-10 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP Canada pour la gestion et la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection du chemin Thomas-Maher pour l'année 2021, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.**

**ADOPTÉ**

**12.- Autorisation de paiement pour travaux routiers et libération de la retenue de 10% en échange de la caution d'entretien**

Mme Viviers soumet aux membres du Conseil que les travaux de réfection de ponceaux et chaussée sont maintenant terminés et qu'elle a reçu le certificat de caution d'entretien.

Elle demande donc au Conseil d'entériner la demande de paiement final des travaux routiers effectués par Maxi-Paysage inc. ainsi que la libération de la retenue de 10% en échange de la caution d'entretien.

**CA-20-12-21-11 Sur proposition de M. Jacques Tessier, il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise le paiement final des travaux routiers effectués par Maxi-Paysage inc. ainsi que la libération de la retenue de 10% en échange de la caution d'entretien.**

**ADOPTÉ**

### **13.- Caméras aux bacs semi-enfouis**

M. Yvan Duval mentionne qu'il suit le dossier mais que ce n'est pas terminé. Il nous reviendra avec ce dossier à la prochaine réunion de janvier.

### **14.- Centre culturel multifonctionnel**

M. Yvan Duval mentionne que les sous-comités ont été formés. Il faudrait que nous puissions présenter notre demande de subvention en janvier si possible pour ne pas nous faire dire que les budgets ont tous été attribués.

#### **a) Offre de service STGM**

M. Claude Tessier présente une offre de services de STGM pour le projet de construction d'un Centre culturel multifonctionnel, offre de services prévoyant trois étapes. Il est convenu d'accepter l'offre de services pour la première étape évaluée à 15 000 \$. Quant aux deux autres étapes, elles seront considérées si le projet se concrétise.

**CA-20-12-21-12 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de services présentée par STGM pour la première étape évaluée à 15 000 \$.**

**ADOPTÉ**

### **15.- Autres sujets**

#### **Mandat à la firme Techni-Arp pour le dossier de la Baie-des-Maher**

M. Claude Tessier mentionne que nous devons faire quantifier les superficies des terrains en zones humides et non humides suite au rapport de Englobe. Il suggère de confier le mandat à M. Jean-François Bernier de la firme Techni-Arp. Après discussion, il est convenu de donner mandat à M. Jean-François Bernier pour ce travail à la Baie-des-Maher pour un montant maximum de 6 000 \$.

**CA-20-12-21-13 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Jean-François Bernier de la firme Techni-Arp de procéder à quantifier les superficies des terrains de la Baie-des-Maher pour un montant maximum de 6 000 \$.**

**ADOPTÉ**

---

**16.- Période de questions**

Aucune question.

**17.- Levée de la séance**

La séance est levée à 19h45.

**CA-20-12-21-14 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.**

**ADOPTÉ**

---

**Michel Croteau**  
Maire

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière